

Délibération : DC\_2024\_023

# Conseil Communautaire du 08 avril 2024 DÉLIBÉRATION DU CONSEIL

L'an deux mille vingt-quatre, le huit avril à 18 heures, le Conseil de la Communauté de communes du Cœur de l'Avesnois s'est réuni à la salle des fêtes de Cartignies sous la présidence de Nicolas DOSEN, en session ordinaire, dûment convoqué le 26 mars 2024.

Nombre de conseillers en exercice : 69

Présents et représentés : 63

#### Présents:

Commune de Avesnelles : Antoine BADIDI, Marie-Christine MERCIER, Pascal PETIT Christelle PREVOST

Commune d'Avesnes sur Helpe : Benoît BOUDJEMA, Aline BERTRAND, Christian CASTEL, Jacky ROUSSELLE a donné procuration à Benoît BOUDJEMA, Sébastien

SEGUIN, Laurence WATTEAU a donné procuration à Sébastien SEGUIN

Commune de Bas-Lieu : Ghislain FRANCOIS

Commune de Beaurepaire sur Sambre : Pierrick FORET

Commune de Beaurieux : David HOUILLIEZ a donné procuration à Vincent COURET

Commune de Bérelles : Orféo RIGONI a donné procuration à Daniel ETEVE

Commune de Beugnies : Frédéric ERNESTI

Commune de Boulogne sur Helpe: Nadine MAJKA

Commune de Choisies : Bernard PAQUET

Commune de Cartignies : Sabine CAUFAPE, Xavier MOUVET

Commune de Clairfayts : Guy ERPHELIN Commune de Damousies : Reinold MASURE Commune de Dimechaux : Daniel ETEVE Commune Dimont : Vincent COURET

Commune de Dompierre sur Helpe : Jean-Pierre LIBERT

Commune de Dourlers : Freddy THERY

Commune d'Eccles : Pierre-Ange LECLERCQ

Commune d'Etrœungt : Vincent JUSTICE, Bernadette GRANDIN

Commune de Felleries: Pascal NOYON donne procuration à Wilfrid SALMON, Maryse

BERNARD donne procuration à Nicolas DOSEN, Claire DEGROOTE

Commune de Flaumont-Waudrechies : Jean-Marie VIN

Commune de Floursies : Alain DELTOUR donne procuration à Colette WATREMEZ

Commune de Floyon : Evelyne GEBHARDT

Commune de Grand-Fayt : Thierry THIROUX
Commune de Haut-Lieu : Hervé CUISSET
Commune de Hestrud : André BERTEAUX
Commune de Larouillies : Wilfrid SALMON
Commune de Lez-Fontaine : Philippe HANOT
Commune de Liessies : Alain RICHARD
Commune de Marbaix : Damien DUCANCHEZ

Commune de Marbaix : Damien DUCANCHEZ Commune de Petit-Fayt : Claude ROYAUX

Commune de Prisches : Jean-Claude FOVEZ, Chantal BLEHAUT

Commune de Rainsars : Colette WATREMEZ Commune de Ramousies : Brice AMAND

Commune de Sains du Nord : Christine BASQUIN, Jean-Pierre DESSAINT a donné procuration à Christine BASQUIN, Sabine BUFI, Daniel DEUDON, Anne-Marie LENTIER, Natacha VANELSLANDE a donné procuration à Hervé CUISSET

Commune de Saint-Aubin : Mauricette FREHAUT a donné procuration à Monique JOLY, conseillère suppléante

Commune de Saint-Hilaire-sur-Helpe : Nicolas DOSEN

Commune de Sars-Poteries : Sandra BROGNET, Didier CARETTE, Thierry LEMOINE

Commune de Sémeries : Hervé LASPALAS

Commune de Solre le Château : Patrick DEHEN, Chloé TROUILLIEZ, Christian

**BINOIT** 

Commune de Solrinnes : Rémi LE ROUZIC

Commune de Wattignies la Victoire : Vincent QUEVALLIER

### Absents, excusés :

Commune d'Avesnelles : Michel CHALDAUREILLE

Commune d'Avesnes: Anne-Laure CATTELOT, Gérard GUERTZMANN, Sylvie

CABOOR

Commune de Semousies : Jérôme BEUGNIES

Commune de Taisnières en Thiérache : Claude CONNART

## DÉLIBÉRATION POUR L'AFFECTATION DES RÉSULTATS 2023 DU BUDGET PRINCIPAL

Numéro de délibération : DC\_2024\_023

Pièce jointe : (Néant)

Nombre de conseillers ayant pris part à la délibération : 63

-=-=-=-

**Vu** le code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L. 2121-29 et L. 2311-5 ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14;

Vu les résultats arrêtés aux comptes administratifs 2023;

Vu les états de restes à réaliser ;

### I. Exposé des motifs

Considérant qu'il appartient à l'assemblée d'affecter les résultats de l'exercice précédent

Il est proposé au Conseil de Communauté d'affecter les résultats 2023 du budget principal de la manière suivante :

Section d'investissement :

Résultat 2023 : - 1 471 596,33 €

Report des résultats antérieurs : + 1 287 109,28 €

=>Déficit : - 184 487,05 € (à reporter au budget 2024 - art. 001 en dépenses)

Restes à réaliser : Dépenses : 848 739 € Recettes : 1 126 723 €

Solde des restes à réaliser : + 277 984 €

=> Aucun besoin de financement, pas d'affectation au compte 1068

Section de fonctionnement :

Résultat 2023 : - 37 139,20€

Report des résultats antérieurs : + 1 383 521,86 €

=>Excédent : 1 346 382,66 € (à reporter au budget 2024 – art 002 en recettes)

### II. Dispositif décisionnel

Le Conseil Communautaire,

Ouï l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré, décidé, à l'unanimité :

- D'AFFECTER les résultats 2023 du budget principal de la manière suivante :

Section d'investissement :

Résultat 2023 : - 1 471 596,33 €

Report des résultats antérieurs : + 1 287 109,28 €

=>Déficit : - 184 487,05 € (à reporter au budget 2024 - art. 001 en dépenses)

Restes à réaliser : Dépenses : 848 739 € Recettes : 1 126 723 €

Solde des restes à réaliser : + 277 984 €

=> Aucun besoin de financement, pas d'affectation au compte 1068

Section de fonctionnement :

Résultat 2023 : - 37 139,20€

Report des résultats antérieurs : + 1 383 521,86 €

=>Excédent : 1 346 382,66 € (à reporter au budget 2024 – art 002 en recettes)

Fait en séance les jour, mois et an susdits

Le Président, Nicolas DOSEN



Envoyé en préfecture le 19/04/2024 Reçu en préfecture le 19/04/2024 Publié le 19/04/2024

ID: 059-200043263-20240419-DC\_2024\_023-DE

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Lille dans un délai de deux mois suivant sa publication.